







COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 6 Février 2020

Une délégation d'élus bourguignons reçue à l'INOA

Sous l'impulsion conjointe de François PATRIAT, Sénateur de Côte d'Or, Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne Franche Comté et Didier PARIS, Député de Côte d'Or une délégation d'élus bourguignons, composée de Didier MARTIN, Yolaine de COURSON, Députés de la Côte-d'Or, Rémy REBEYROTTE, Député de la Saône-et-Loire, Michèle CROUZET, Députée de l'Yonne, Noëlle RAUSCENT, Sénatrice de l'Yonne, Jérôme DURAIN, Sénateur de la Saône-et-Loire, Alain JOYANDET, Sénateur de la Haute-Saône et Patrick GENDRAUD, Président du Conseil départemental de l'Yonne, a été reçue ce jour à l'INAO.

Le retrait, la veille, du projet de nouvelle aire géographique pour l'AOC Bourgogne de l'ordre du jour du comité national est un acte responsable de la part de l'institut mais insuffisant compte tenu du désaccord grandissant qui s'installe avec les vignerons bourguignons.

La délégation, accompagnée des représentants de la profession, a pu échanger durant plus d'une heure avec Christian PALY, Président du Comité national des Appellations d'Origine relatives au vin de l'INAO.

Il a été obtenu plusieurs avancées :

Aucune des 64 communes de Bourgogne ne perdra son appellation AOC. C'est un soulagement pour l'Auxerrois, le Tonnerrois, le Châtillonnais, Dijon, le Chablisien, le Mâconnais. C'est aussi une satisfaction pour les viticulteurs et viticultrices de notre région de voir leur savoir-faire ancestral reconnu à leur juste valeur.

Nous regrettons qu'une nouvelle commission d'enquête ne puisse être mise en place avec un renouvellement de ses membres mais nous actons l'implication personnelle de Monsieur Christian PALY dans les futurs travaux de la commission. Cela permettra une meilleure concertation avec l'ODG de Bourgogne (Organisme de Défense et de Gestion) jusqu'alors inexistante.

La remise à plat avec la profession pour délimiter les aires géographiques de Bourgogne et du Beaujolais nécessite un travail de fond pour lequel notre vigilance reste entière.

Tant que nous n'aurons pas obtenu des avancées claires de la part de l'INAO, la mobilisation professionnelle, territoriale et politique reste totale en Bourgogne au nom de notre histoire, nos terroirs et l'identité de notre appellation d'origine contrôlée Bourgogne.